



Helix Xtra®

syngenta.

GROUP/GROUPES	3	4	12	FUNGICIDES/FONGICIDES
GROUP/GROUPE	4			INSECTICIDE

HELIX Xtra is a liquid seed treatment for use on canola and mustard for early season protection against flea beetles, seed-borne blackleg, seed-borne Alternaria and the seedling disease complex (damping-off, seedling blight, seed rot and root rot) caused by *Pythium* spp., *Fusarium* spp and *Rhizoctonia* spp.

This product is for use in areas where extended early season protection from higher flea beetle pressure is required.

Canola fields should be monitored on a regular basis after emergence. Field scouting will determine if a foliar insecticide application is warranted.

This seed has been treated with HELIX Xtra which contains the insecticide (thiamethoxam) and the fungicides (difenoconazole, metalaxyl-M and fludioxonil). Wear long-sleeve shirt, long pants, and chemical-resistant gloves when handling treated seed. Do not use for food, feed or oil processing. Store away from food and feed.

HELIX Xtra est un traitement de semences liquide destiné à l'emploi dans le canola et la moutarde pour la protection en début de saison contre les altises, la jambe noire transmise par les semences, Alternaria transmis par les semences, ainsi que les maladies des plantules (fonte des semis, pourriture des semences et pourridié des racines) causées par *Pythium* spp., *Fusarium* spp. et *Rhizoctonia* spp.

Ce produit est destiné à l'utilisation dans les secteurs où une protection prolongée est requise en début de saison en raison du risque élevé que pose l'infestation par les altises. Les champs de canola doivent être inspectés régulièrement avant la levée de la culture. Le dépistage aux champs permet de déterminer si l'application d'un fongicide foliaire est nécessaire.

Ces semences ont été traitées avec le traitement de semences liquide HELIX Xtra, qui contient un insecticide (thiaméthoxam) et des fongicides (difénoconazole, métalaxyl-M et fludioxonil). Porter une chemise à manches longues, un pantalon, ainsi que des gants résistants aux produits chimiques pour manipuler les semences traitées. Ne pas utiliser comme nourriture de consommation humaine ou animale ni pour la production d'huile. Entreposer à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

HELIX Xtra®, the Alliance Frame and the Syngenta word mark and the Purpose Icon are trademarks of a Syngenta Group Company.

HELIX Xtra® le symbole de l'Alliance But, la marque Syngenta et le symbole du d'une compagnie du Groupe Syngenta.



REGISTRATION NO/NO D'HOMOLOGATION: 26638
 PEST CONTROL PRODUCTS ACT
 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
 EPA Reg. No. 100-935

FOM-12419



size 3 1/2 x 7

